



OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER



# PROJET D'OAP UTN LOCALE SUR LE SITE DE LA CROIX DE CHAMROUSSE

Saisine de la formation spécialisée de la Commission  
Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites  
(CDNPS)

12 Avril 2019

# SOMMAIRE

- 1. Objet de la notice**
- 2. Objectifs et motivations en lien avec la révision du PLU**
- 3. Le projet touristique de la commune de Chamrousse : éléments de contexte – extrait du rapport de présentation du PLU**
- 4. Caractéristiques du projet d'aménagements et d'installations touristiques du site de la Croix de Chamrousse**
- 5. Hypothèses d'aménagement**
- 6. Une UTN locale sur le secteur de la Croix de Chamrousse : traduction dans l'OAP UTN locale du projet de PLU**
- 7. Prise en compte des incidences du projet**
- 8. Règlement envisagé dans le projet de PLU**

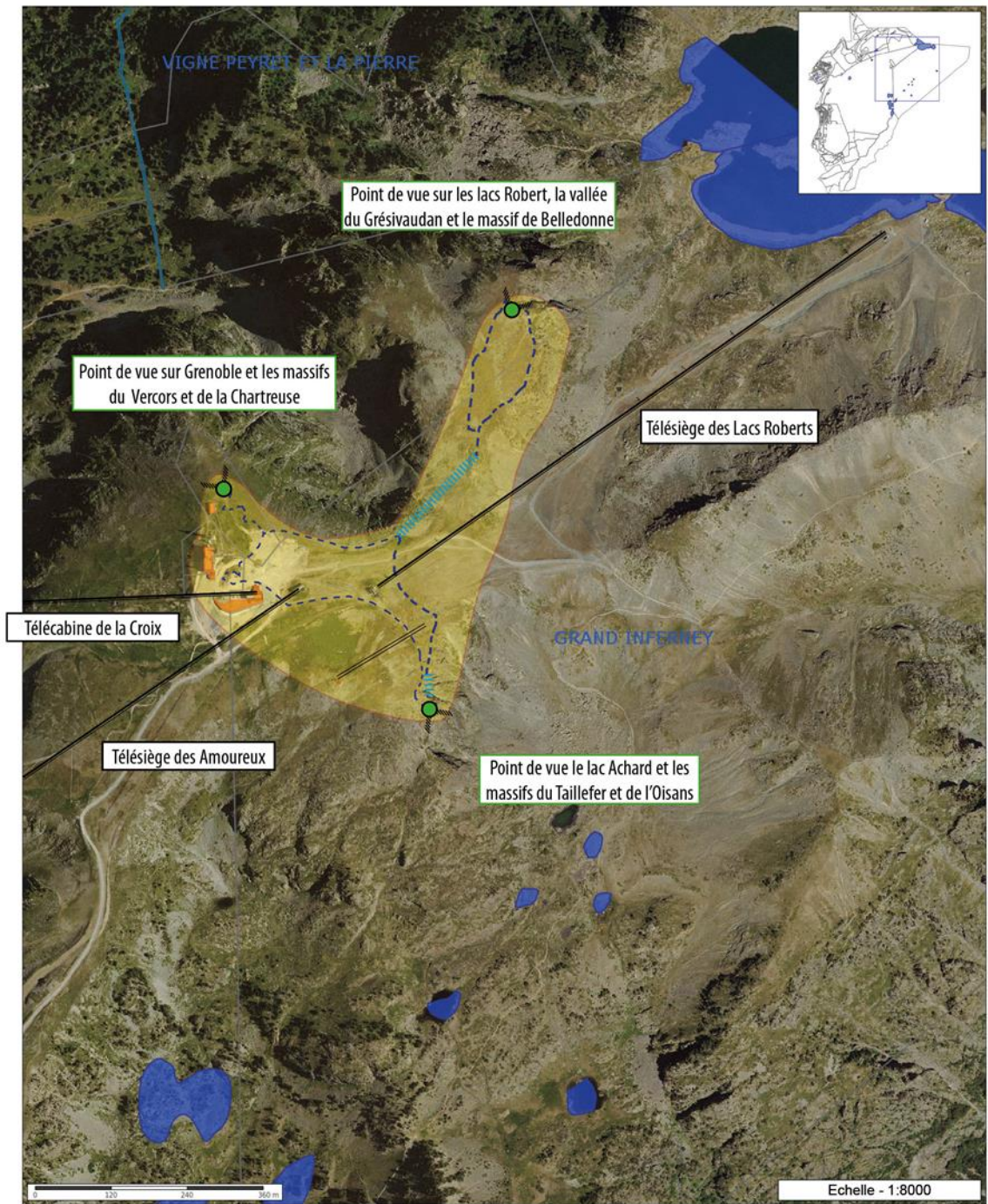
## OBJET DU DOSSIER

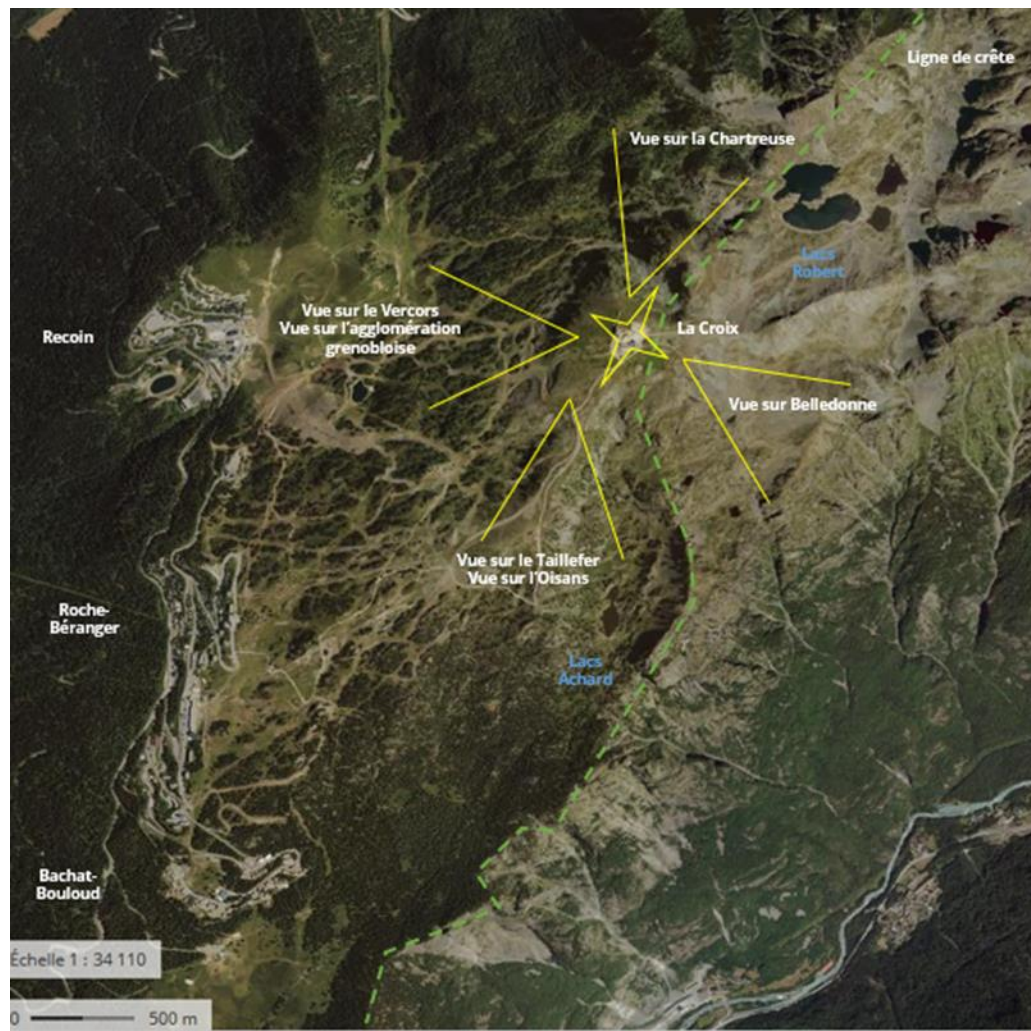
**La notice concerne la création d'un site de projet d'aménagement et d'installations touristiques sur le site de la Croix de Chamrousse.**

- **Le projet de PLU arrêté le 22 janvier 2019 présente l'OAP Domaine Skiable mettant en oeuvre les orientations en matière d'attractivité touristique à l'échelle de la commune.**
- **La présente notice a pour objet de détailler plus précisément le projet porté par la commune sur le site de la Croix de Chamrousse.**
- **Elle permet d'introduire plus spécifiquement une Orientation d'Aménagement et de Programmation valant UTN locale pour poursuivre le projet de mise en valeur touristique du site de la Croix de Chamrousse.**

## SITE DE LA CROIX DE CHAMROUSSE

- Point sommital de la commune
- Accessibilité mécanique depuis Recoin
- Prairie, modelés
- Aménagements et constructions touristiques
- Installations techniques
- Installations liées au fonctionnement du domaine skiable
- Vues panoramiques







*Croix de Chamrousse*



*Restaurant panoramique de la Croix*



*Ancien bâtiment météorologique*



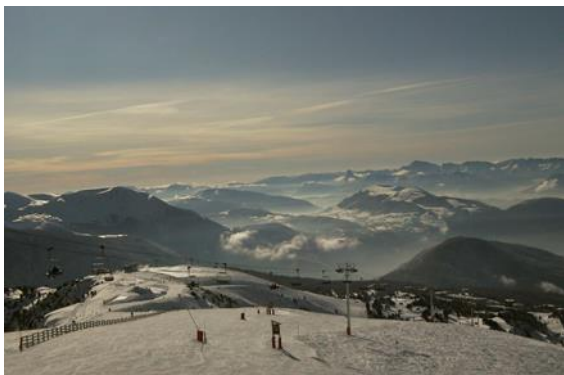
*Bâtiment TDF*



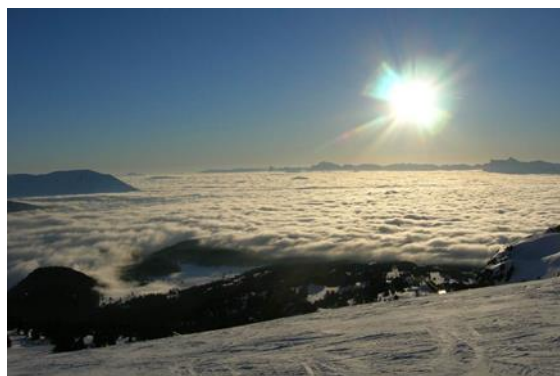
*Vue depuis le secteur de la Croix sur les lacs Robert et le massif de Belledonne*



*Vue depuis le secteur de la Croix sur les lacs Achard et le massif de Taillefer*



*Vue depuis le secteur de la Croix sur le massif du Vercors*





*Vue depuis le secteur de la Croix sur l'agglomération grenobloise*



*Gare d'arrivée du télésiège des Lacs Robert*



*Gare d'arrivée de la télécabine de la Croix*



## Etat actuel été



## Etat actuel ski

- o Principale zone de distribution de Chamrousse avec l'arrivée de 3 remontées mécaniques et des pistes partant dans les différentes directions



## PROJET TOURISTIQUE

### Objectifs :

- **Affirmer la vocation touristique été / hiver du site de la Croix de Chamrousse ;**
- **Renforcer la structuration et la cohérence du secteur en engageant un processus d'optimisation des équipements existants et de requalification touristique du secteur ;**
- **Soutenir le développement des interactions avec l'environnement naturel et promouvoir le tourisme de montagne pour tous (y compris familles et scolaires) ;**
- **Définir une stratégie d'aménagement en lien avec la préservation des milieux et des paysages.**

### Hypothèses d'aménagement :

- **Un parcours accessible** à tous, ludique et agréable.
- **Des belvédères** pour mettre en scène le panorama et les différents points de vue
- **La création de contenus pédagogiques et touristiques**, autour du paysage, de la géologie ou encore de la météorologie avec la réhabilitation de l'ancien bâtiment météo en musée.

## Etat projeté



## Cheminements panoramiques pour tous



### Accès PMR vers les équipements

accès à l'espace pique-nique et au restaurant par ascenseur



### Boucle découverte « scientifique »

musée, technologie, vue sur Grenoble



### Boucle des belvédères « grands espaces »

passerelle, nature montagne, vue sur la chaîne de Belledonne



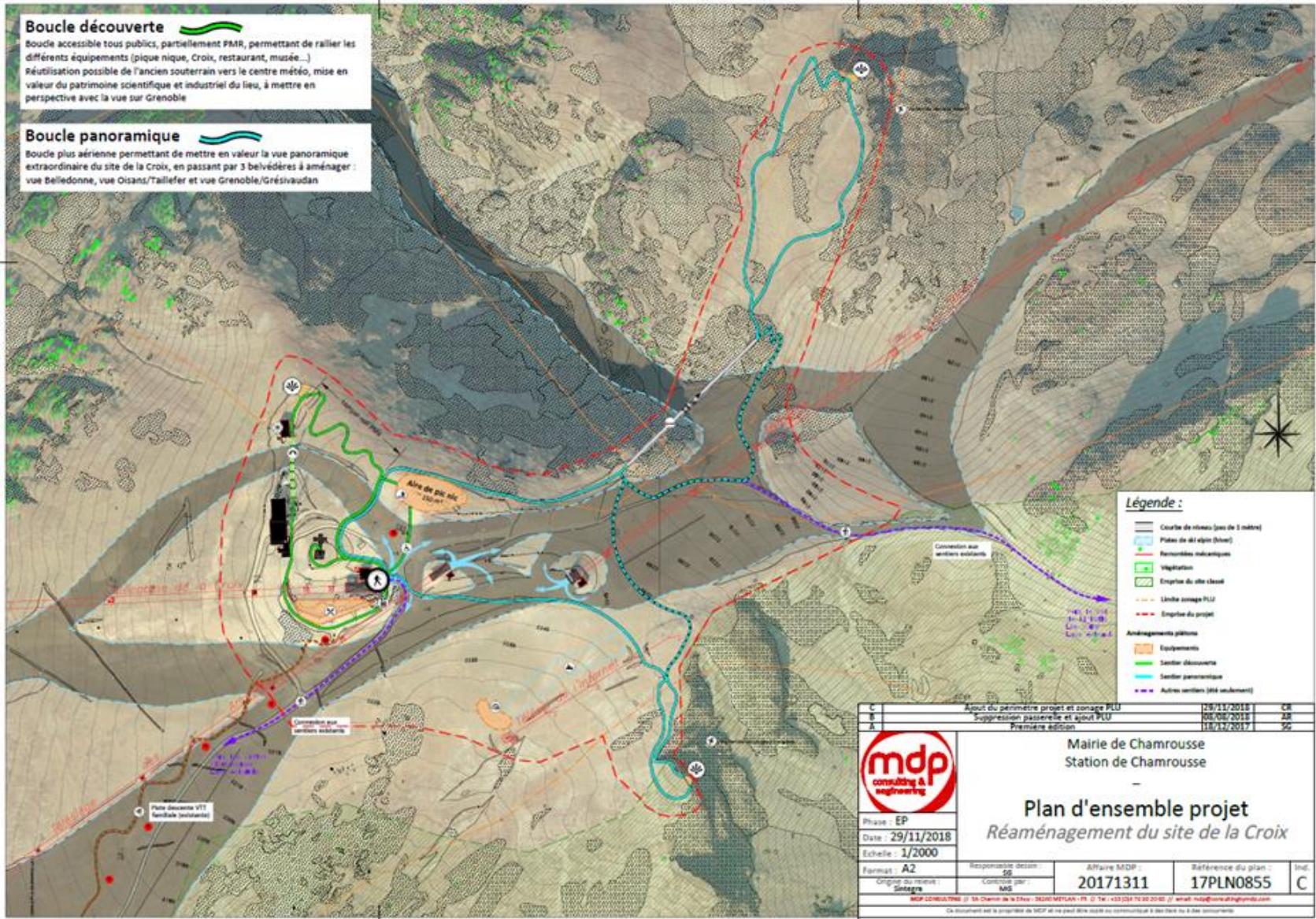


**Boucle découverte**

Boucle accessible tous publics, partiellement PMR, permettant de rallier les différents équipements (pique nique, Croix, restaurant, musée...) Réutilisation possible de l'ancien souterrain vers le centre météo, mise en valeur du patrimoine scientifique et industriel du lieu, à mettre en perspective avec la vue sur Grenoble

**Boucle panoramique**

Boucle plus aérienne permettant de mettre en valeur la vue panoramique extraordinaire du site de la Croix, en passant par 3 belvédères à aménager : vue Belledonne, vue Osans/Taillefer et vue Grenoble/Grésivaudan



- Légende :**
- Courbe de niveau (pas de 5 mètres)
  - Plaines de montagne (BREV)
  - Remontées mécaniques
  - Végétation
  - Emprise du site classé
  - Limite zone PLU
  - Emprise du projet
- Aménagements prévus**
- Equipements
  - Sentier découverte
  - Sentier panoramique
  - Autres sentiers (S&A uniquement)

C	Ajout du périmètre projet et zonage PLU	17/11/2018	CR
B	Suppression passerelle et ajout PLU	05/07/2018	AS
A	Première édition	10/12/2017	SC

Phase : EP  
Date : 29/11/2018  
Echelle : 1/2000

Mairie de Chamrousse  
Station de Chamrousse

**Plan d'ensemble projet**  
*Réaménagement du site de la Croix*

Farmas A2	Responsable dessin : SG	Affaire MDP : 20171311	Reference du plan : 17PLN0855	Ind. : C
Origine du terrain : Sentiers	Contrôle par : MS			

MDP CONSULTING / 34 Chemin de la Croix - 38200 METIAN - FR / Tel : +33 (0)4 78 30 20 80 / email : mdp@mdpconsulting.com  
 Ce document est la propriété de MDP et ne peut être diffusé ou communiqué à des tiers ni à des concurrents.

## PROJET D'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION UTN LOCALE SUR LE SECTEUR DE LA CROIX DE CHAMROUSSE

### > Nature du projet d'UTN locale : opération d'aménagements et d'installations touristiques

Le projet d'UTN locale de la Croix de Chamrousse comprend :

- L'aménagement de **trois belvédères** : le belvédère de Grenoble, le belvédère de Belledonne et le belvédère de l'Oisans ;
- L'aménagement de **deux passerelles suspendues** : la passerelle des trois fontaines avec vue sur les lacs Achard et les massifs du Taillefer et de l'Oisans, et la passerelle suspendue sur le secteur de Casserousse ;
- La restauration de l'ancien observatoire météorologique en **espace d'observation météorologique ouvert au grand public** et la restructuration du passage souterrain entre les bâtiments TDF et météorologique ;
- L'aménagement d'**une aire de pique-nique** 4 saisons ;
- L'aménagement de **cheminements piétonniers** 4 saisons.

### > Capacité globale d'accueil et d'équipements du projet d'UTN locale :

Le projet d'UTN locale de la Croix de Chamrousse prévoit la réalisation sur le secteur de :

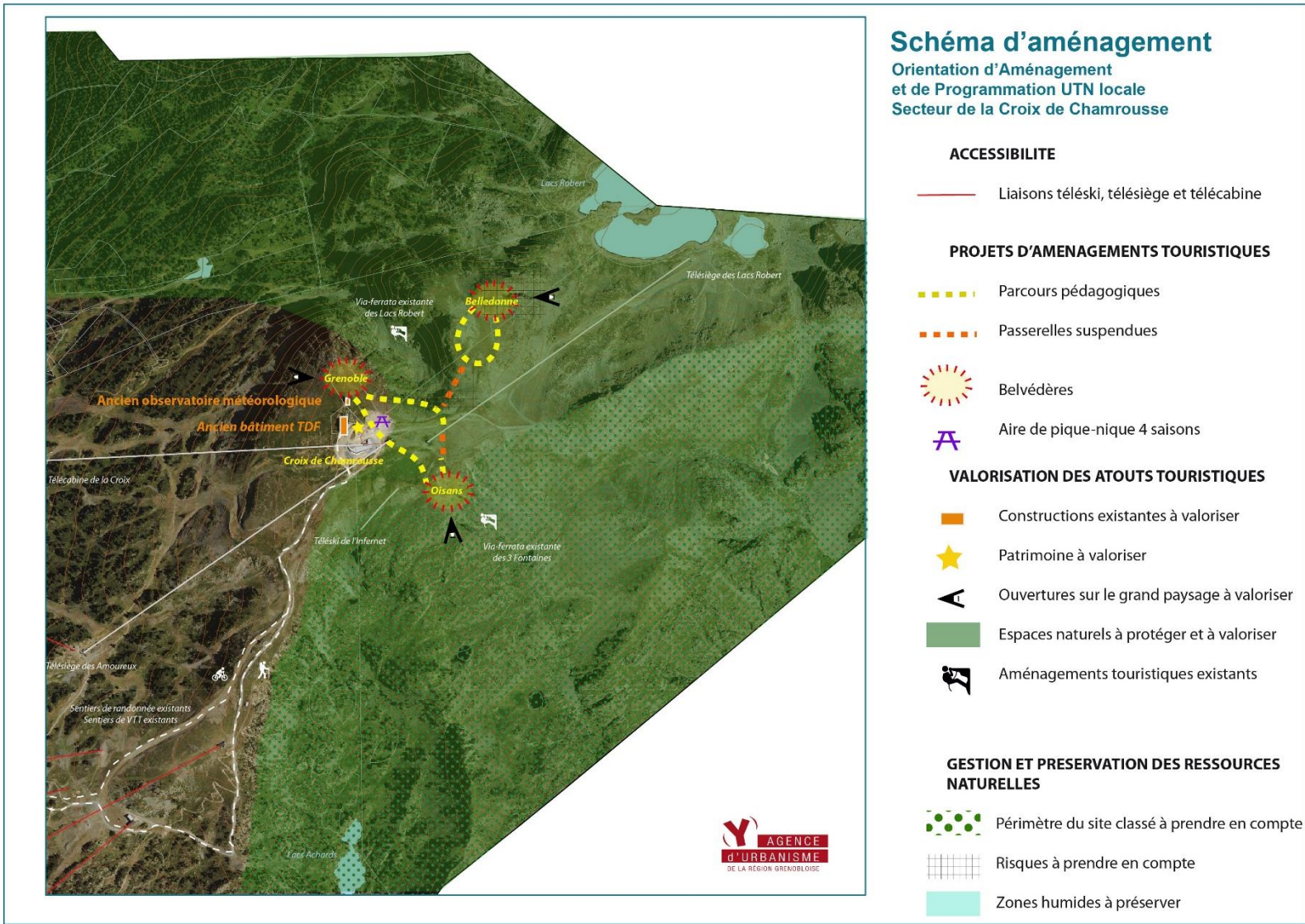
- 3 belvédères ;
- 2 passerelles suspendues ;
- 1 espace d'observation météorologique dans l'ancien bâtiment existant : 210 m<sup>2</sup> ;
- Une aire de pique-nique : 150 m<sup>2</sup> ;
- Des cheminements piétonniers.

## > Principes d'aménagement

- > **Renforcer la structuration et la cohérence du secteur en engageant un processus d'optimisation des équipements existants et de requalification touristique**
  - Permettre la réhabilitation de l'ancien bâtiment météorologique.
  
- > **Soutenir le développement des interactions avec l'environnement naturel et promouvoir le tourisme de montagne**
  - Permettre l'aménagement de belvédères et de passerelles suspendues mettant en valeur les sites et les paysages remarquables facteurs d'attractivité de la commune de Chamrousse ;
  - Permettre l'aménagement de sentiers de randonnées thématiques et pédagogiques.
  
- > **Définir une stratégie d'aménagement touristique en lien avec la préservation des milieux et des paysages, dans le respect des dispositions de la Loi Montagne et de la zone Natura 2000**
  - Veiller à l'insertion de tous les aménagements touristiques et à leur intégration paysagère ;
  - Poursuivre l'intégration paysagère des bâtiments, les installations et les équipements existants : les bâtiments TDF et météorologique, et les gares d'arrivée des télésièges ;
  - Prendre en compte les risques dans les choix d'aménagement.



> Schéma d'aménagement



## Schéma d'aménagement


Orientation d'Aménagement  
 et de Programmation UTN locale  
 Secteur de la Croix de Chamrousse

### ACCESSIBILITE


 Liaisons télési, télésiège et télécabine

### PROJETS D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES

 Parcours pédagogiques

 Passerelles suspendues

 Belvédères

 Aire de pique-nique 4 saisons


### VALORISATION DES ATOUTS TOURISTIQUES

 Constructions existantes à valoriser

 Patrimoine à valoriser


 Ouvertures sur le grand paysage à valoriser


 Espaces naturels à protéger et à valoriser

 Aménagements touristiques existants

### GESTION ET PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

 Périmètre du site classé à prendre en compte

 Risques à prendre en compte

 Zones humides à préserver

### > Règlement écrit

- > La zone Nst correspond au secteur touristique de La Croix de Chamrousse.
- > La zone Nst2000 correspond au secteur touristique de La Croix de Chamrousse couvert par la zone Natura 2000.
- > L'indice « p » correspond au report du périmètre de protection éloigné du captage d'eau potable

#### En zone Nst sont ainsi autorisés :

- Les équipements, les aménagements et les installations autorisés en zone Ns
- Les équipements, aménagements et installations nécessaires à la pratique de la randonnée, sous réserve de respecter les dispositions de la loi Montagne

#### Il s'agit des équipements, aménagements et installations prévus par le projet de valorisation du site de la Croix :

- Des tables d'orientation
- L'installation d'une éolienne, de thermomètres connectés, la mise en place d'une table de mesure de l'épaisseur de neige et d'un pluviomètre
- Trois belvédères
- Deux passerelles suspendues
- Une aire de pique-nique

En zone Nst2000, les équipements, aménagements et installations nécessaires à la pratique de la randonnée sont autorisés sous réserve de respecter les dispositions la loi Montagne et de la zone Natura 2000.

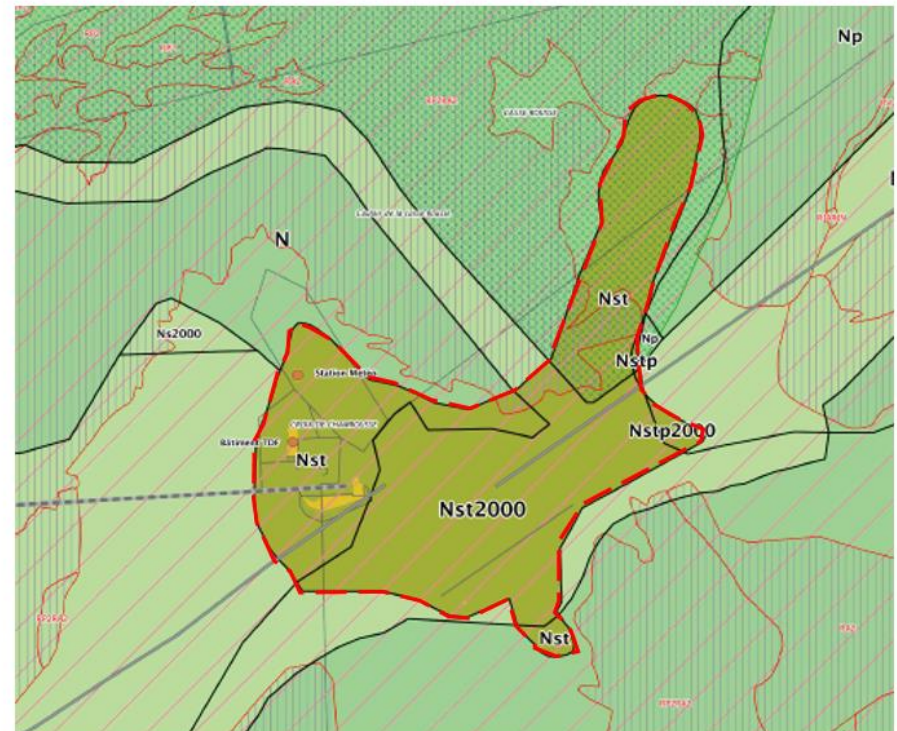
### > Autres outils du règlement graphique

En secteurs Nst, peuvent faire l'objet d'un changement de destination les bâtiments « TDF » et « Station Météo » repérés sur le plan graphique vers les sous-destination :

- **Restauration** »
- **Salle d'art et de spectacle**
- **Autre équipement recevant du public**

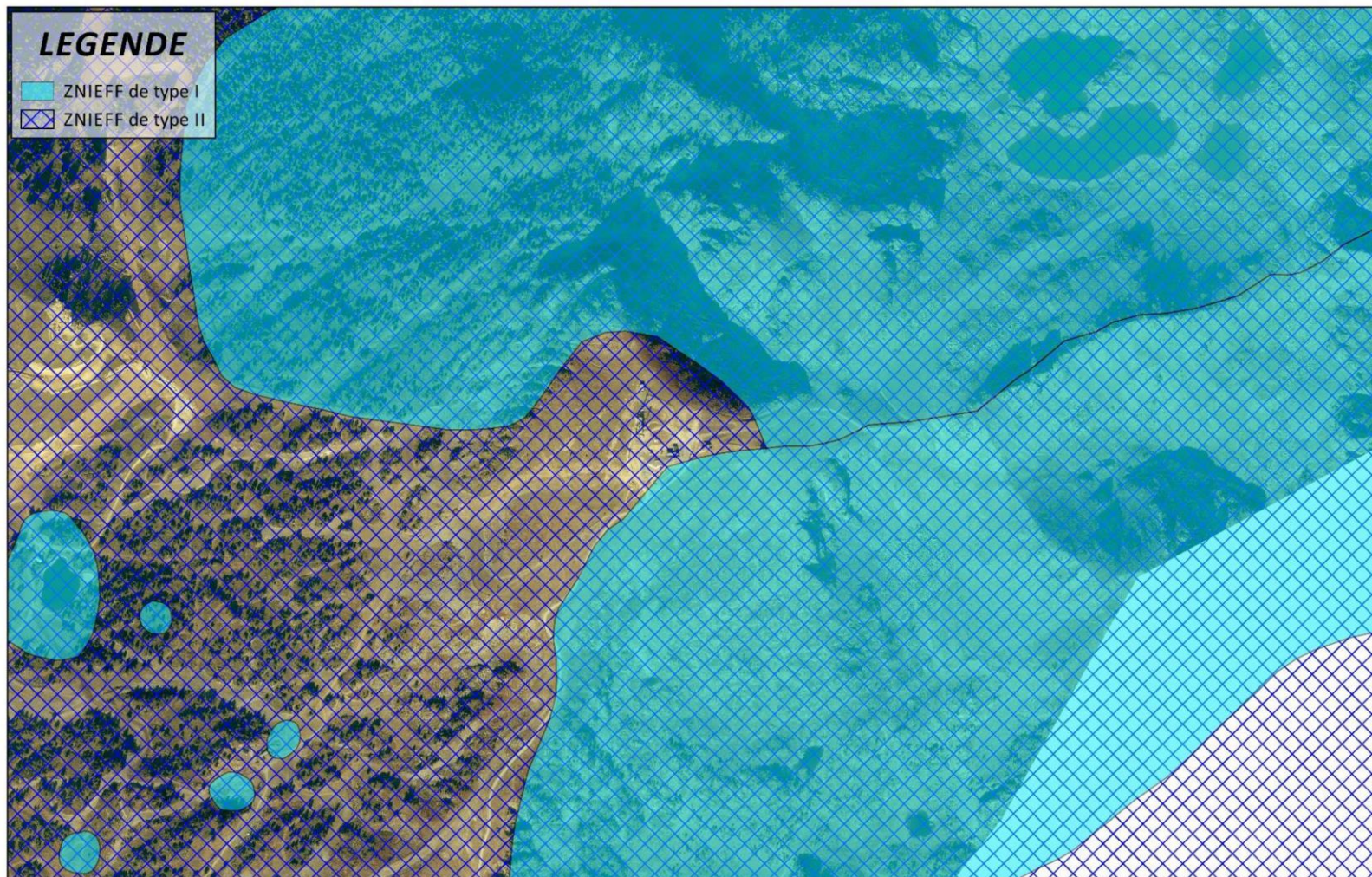
### > Règlement graphique

- > Secteur est classé en zone Nst et Nst2000 au règlement graphique du PLU.
- > Projet d'intégration du périmètre d'OAP « Secteur de la Croix de Chamrousse »



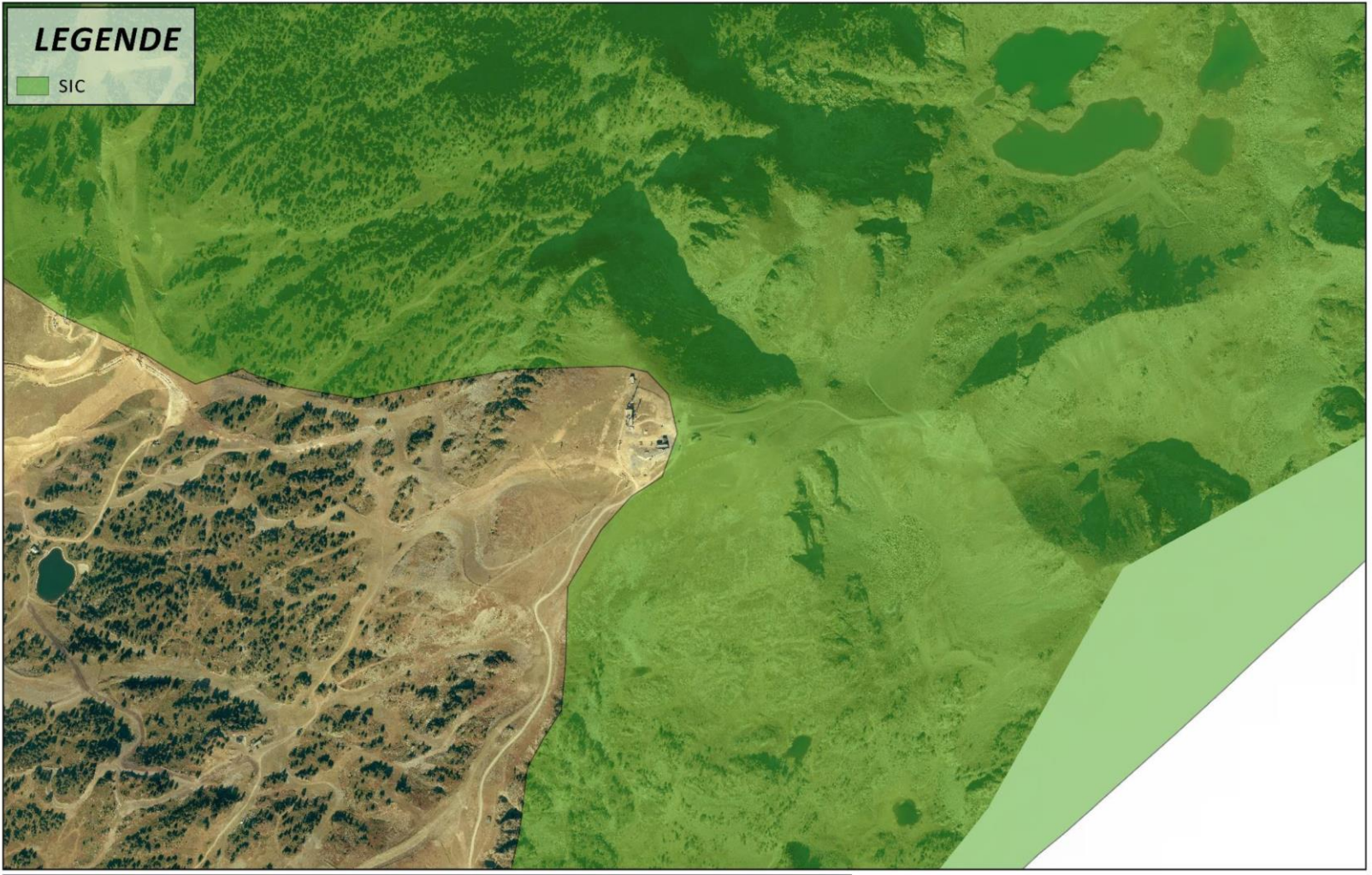
**Secteur comportant une orientation d'aménagement et de programmation**

## INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

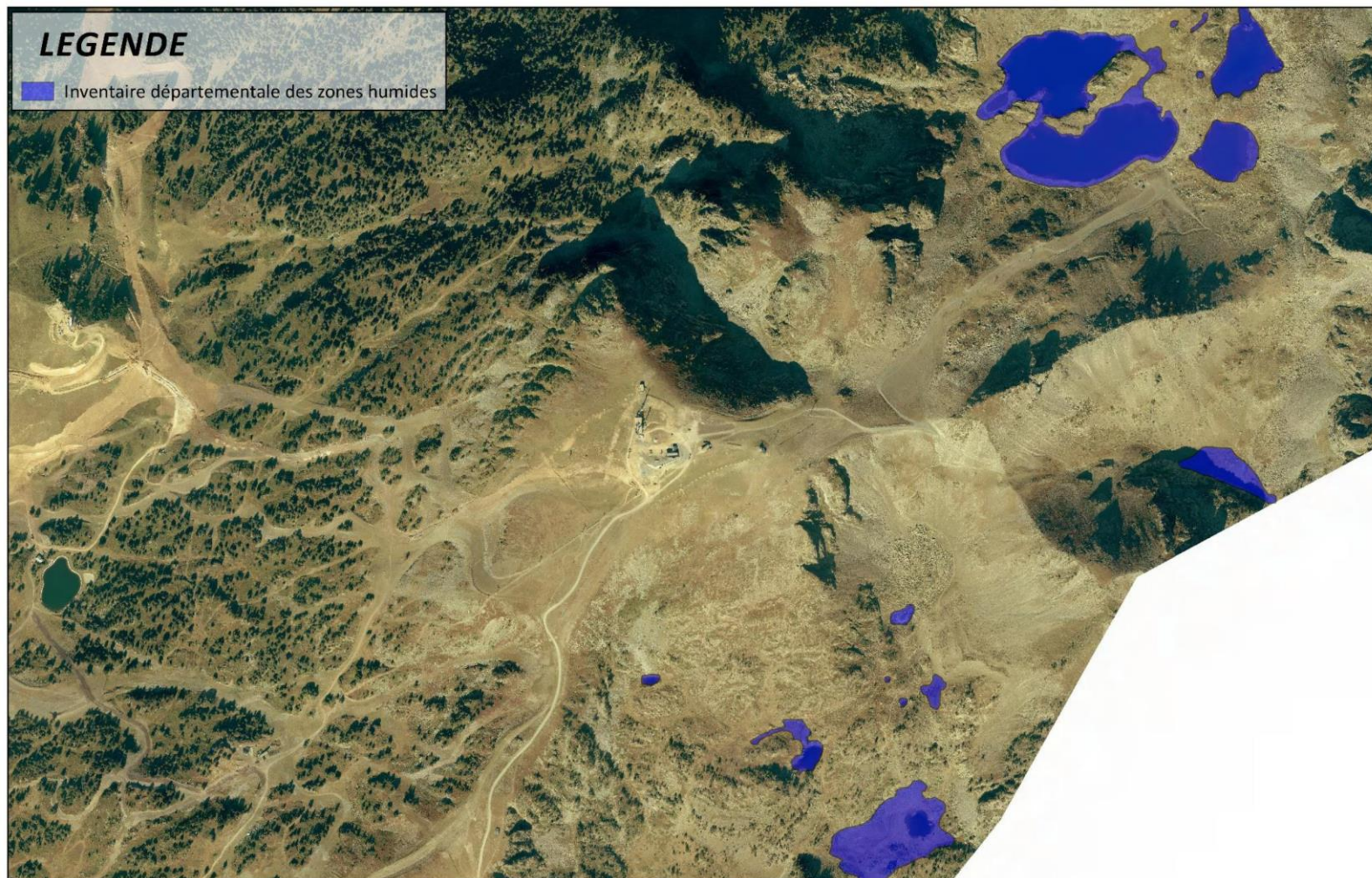




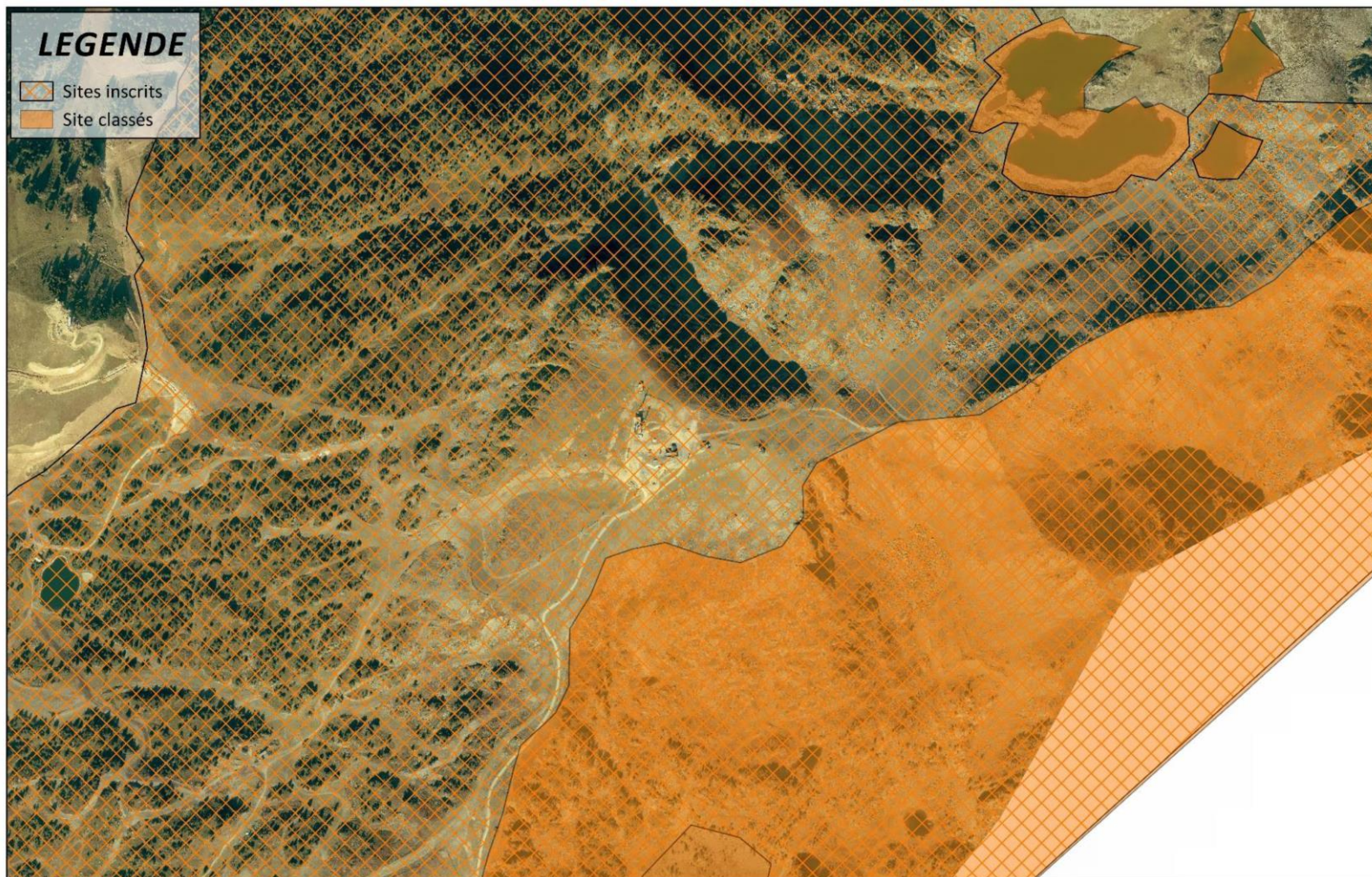
## INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT



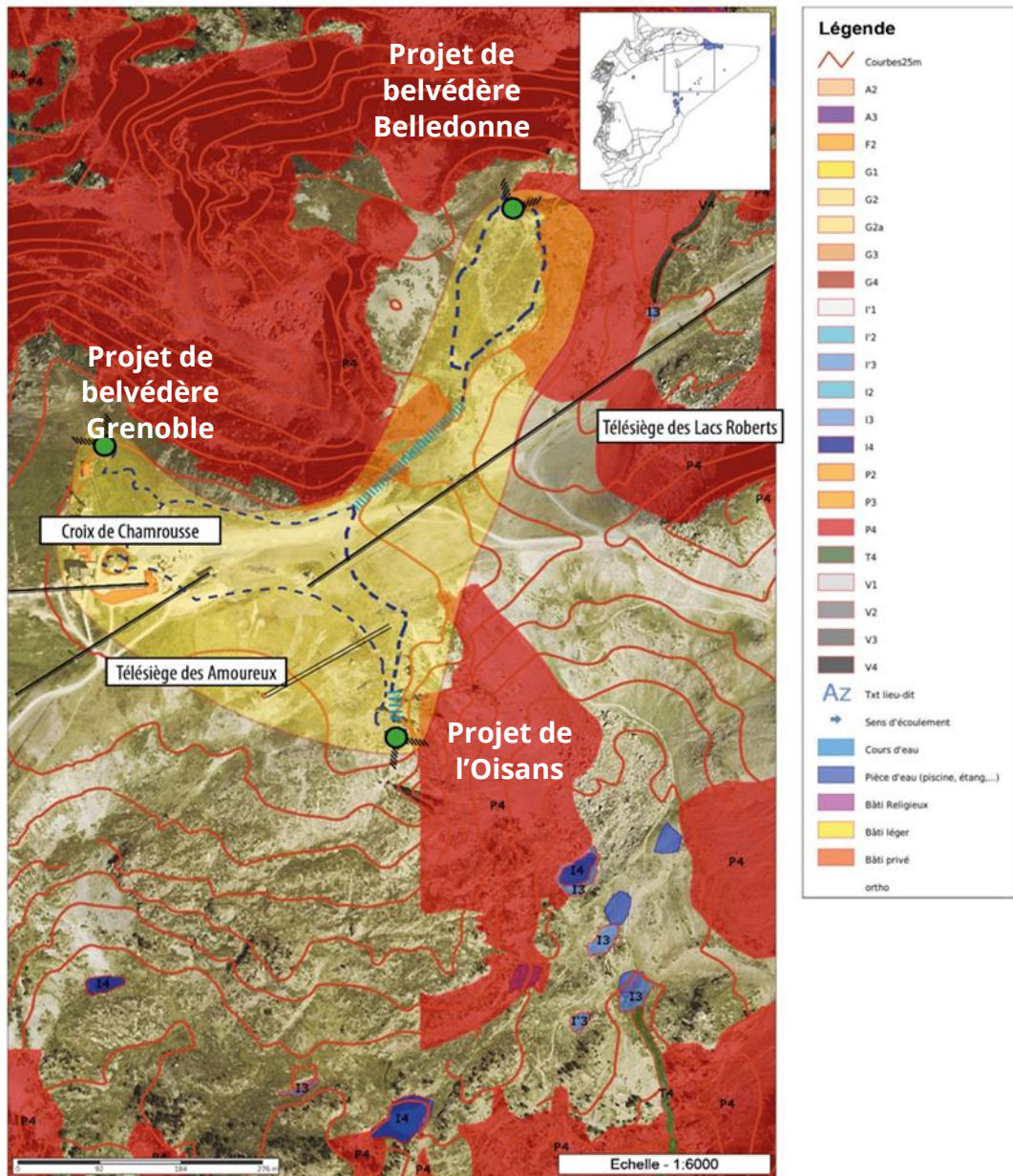
## INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT



## INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT



## INTÉGRATION DES RISQUES NATURELS





<p>Article L.151-7 du Code de l'Urbanisme</p>	<p><b>UTN locale Secteur de la Croix de Chamrousse</b></p>
<p><b>Localisation et nature du projet d'UTN locale : opération d'aménagements et d'installations touristiques</b></p>	<p>Secteur de la Croix : altitude 2250 m</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> L'aménagement de trois <b>belvédères</b> : Grenoble, Belledonne, Oisans</li> <li><input type="checkbox"/> L'aménagement de deux <b>passerelles suspendues</b> : secteurs des 3 fontaines / lacs Achard et secteur de Casserousse</li> <li><input type="checkbox"/> La restauration de l'ancien observatoire météorologique en <b>espace d'observation météorologique ouvert au grand public</b> et la restructuration du passage souterrain entre les bâtiments TDF et météorologique site de la Croix</li> <li><input type="checkbox"/> L'aménagement d'une <b>aire de pique-nique</b> 4 saisons site de la Croix</li> <li><input type="checkbox"/> L'aménagement de <b>cheminements piétonniers</b> 4 saisons site de la Croix</li> </ul>
<p><b>Capacité globale d'accueil et d'équipements du projet d'UTN locale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> 3 belvédères</li> <li><input type="checkbox"/> 2 passerelles suspendues</li> <li><input type="checkbox"/> 1 espace d'observation météorologique dans l'ancien bâtiment existant : 210 m<sup>2</sup></li> <li><input type="checkbox"/> 1 aire de pique-nique : 150 m<sup>2</sup></li> <li><input type="checkbox"/> 3 boucles cheminements piétonniers</li> </ul>